

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

AMENDEMENT

N ° AS1341

présenté par

M. Raphaël Gérard, M. Mendes, M. Ledoux, Mme Jacqueline Maquet, Mme Tieгна et
M. Belhaddad

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.